Nomination de Barthélémy Tucat comme instituteur adjoint à Bayonne.

Numéro d'inventaire : 1999.00557
Type de document : texte ou document administratif
Période de création : 4e quart 19e siècle
Date de création : 1883
Description : Feuille double
Mesures : hauteur : 340 mm ; largeur : 225 mm
Notes : Poste précédent à Pau.
Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.
Filière : École primaire élémentaire
Nom de la commune : Bayonne
Nom du département : Pyrénées-Atlantiques
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1

PRÉFECTURE
des
Basses-Pyrénées

CABINET
du
DU PRÉFET

INSTRUCTION PRIMAIRE

COMMUNE
de Bayonne

NOMINATION
d'Instituteur. adjoint

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nous, PRÉFET des Basses-Pyrénées, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu les lois des 15 mars 1850 et 14 juin 1854 ;
— Les décrets des 9 mars 1852, 22 août 1854 ;
— Le rapport de M. l'Inspecteur de l'Académie,

Arrêtons :

Art. 1er. M. Lucat, adjoint à Pau, est nommé Instituteur adjoint dans la commune de Bayonne à partir du 16 Mars 1883 en remplacement de M. Sallaberry (permutation)

Art. 2. M. le Maire est chargé de procéder à l'installation de M. Lucat

Art. 3. Le présent arrêté de nomination sera remis par M. le Maire à l'Instituteur communal, avec un certificat constatant son installation.

Cette dernière pièce nous sera mise par l'intéressé.

Fait à Pau, en l'Hôtel de la Préfecture, le 6 Mars 1883.

Signé : P. Laurens

Pour expédition :
Le Secrétaire-Général,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
BASSES-PYRÉNÉES